

Bulletin d'inscription
sur www.cipac.net
Renseignements:
formation@cipac.net
01 44 79 10 85

Siret 415 293 208 00054
Organisme de formation
no 11 75 39734 75
Référencé au Datadock
TVA non applicable
en vertu de l'article 261-4^e-4^e-a
5^e alinea du CGI

Développer une résidence d'arts visuels

Le terme de résidence recouvre une multitude de réalités et d'enjeux hétérogènes. Partant de la circulaire du 8 juin 2016 relative au soutien d'artistes dans le cadre de résidences et s'appuyant sur l'expérience et l'expertise de projets réalisés, cette formation a pour but de fournir aux professionnels les principaux outils pour développer des résidences réussies.

PUBLICS

Cette formation s'adresse aux chargés d'expositions, de résidences, d'actions culturelles, et de manière générale, à toute personne concernée par la mise en place de résidences dans le secteur des arts visuels.

DOMAINES DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Production culturelle
- Développement culturel
- Administration et gestion

PRÉ-REQUIS

Professionnels d'au moins un an d'expérience.

FORMACODE® : 32096

MOYENS PÉDAGOGIQUES,

TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Transmission de documents pédagogiques (déroulé de formation, outils de travail).
- Supports vidéo projetés.

ATTESTATION DE FORMATION

Il sera demandé au stagiaire de signer une feuille d'émargement par demi-journée.
Une attestation de formation lui sera remise à l'issue du programme s'il en a suivi l'intégralité avec assiduité.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés par les objectifs du programme, il complètera une évaluation des acquis de la formation. Un questionnaire de satisfaction lui sera également soumis.

EFFECTIFS FORMÉS

Cette formation est organisée pour un effectif maximal de 15 stagiaires.
Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, cet effectif est susceptible d'être révisé.

CONTENU

1/ Panorama des résidences dans le domaine des arts visuels

- Typologie des résidences dans la circulaire du 8 juin 2016 relative au soutien d'artistes et d'équipes artistiques dans le cadre de résidences du ministère de la Culture.
- Panorama des résidences en France.
- Les résidences à l'international : réseaux internationaux, réseaux nationaux à l'étranger.

2/ Les étapes de préparation de la résidence

- La définition du programme : contexte, bénéficiaires, ressources, calendrier...
- La préparation de la sélection artistique : bonnes pratiques.
- Le développement de partenariats culturels et opérationnels.

3/ La gestion de la résidence

- La construction du budget.
- La contractualisation.
- L'assurance.

4/ La mise en œuvre d'un projet de résidence

- Les moyens de l'hospitalité.
- Les moyens de l'accompagnement.
- La documentation de la résidence.

5/ Le bilan de la résidence

- Obligations administratives.
- Les suites du projet de résidence : éditions, expositions...
- Évaluation et bilan de la résidence.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Identifier les différents types de résidences et leurs enjeux.
- Définir un projet de résidence dans le respect des obligations contractuelles et des bonnes pratiques.
- Établir un bilan partagé de la résidence.

FORMATRICES

Elise Jouvancy • Secrétaire générale d'Arts en résidence – Réseau national.

Nathanaëlle Puaud • Responsable des expositions et des résidences à La Galerie, centre d'art contemporain, à Noisy-le-Sec et Coprésidente d'Arts en résidence – Réseau national.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates : lundi 15 et mardi 16 juin 2026

Durée : 2 jours, soit 14 heures de formation au total

Frais de formation : 750 euros coût net

Horaires : 10h-13h et 14h-18h

Lieu : Paris – République